



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE
CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE



Comité Migration sur les droits des personnes migrantes

Accès des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile aux droits fondamentaux.

Accès des ONGs et OINS aux populations migrantes.

JOURNAL DE BORD – MISSION EN GRÈCE 21-23 NOVEMBRE 2022 - JOUR 1 ATHÈNES



- **10h** → Accueil par l'ONG *The Smile of the Child*
 - Mots de bienvenue
 - Présentations réciproques
 - Échanges préliminaires sur les objectifs et les enjeux de la visite de terrain
- **12h30** → déjeuner (UNCHR – OIM)
- **14h30** → Premières réunions de travail sur *l'accès des OINGs aux personnes migrantes* et le *droit à la sécurité des migrants*
- **16h30** → fin des échanges



PRÉSENTATION DE LA MISSION

Une délégation du Comité des migrations de la Conférence des ONG internationales du Conseil de l'Europe se rend en Grèce pour une **mission d'enquête** concernant l'accès des réfugiés, des migrants et des demandeurs d'asile à leurs droits fondamentaux et aux services connexes, ainsi que l'accès des organisations de la société civile à ces réfugiés, migrants et demandeurs d'asile.

La délégation du Comité souhaite engager un **dialogue actif et informatif** avec les organisations travaillant en Grèce sur ces aspects divers et complexes de la question des migrations et des réfugiés.

Après une brève introduction sur le travail accompli jusqu'à présent par le Comité au cours de sa première année de mandat (2021-2022), l'intention est d'utiliser au maximum le temps disponible pour une discussion ouverte dans laquelle les participants pourront partager leurs analyses, leurs préoccupations, leurs expériences et leurs idées pour l'avenir.

PRÉSENTATION DE LA DÉLÉGATION



M. Daniel Guéry
Président du Comité Migration
MIAMI
query.daniel@sfr.fr



M. Marc van den Reeck
Responsable de l'axe 2 du Comité
The smile of the child
mvdreeck@gmail.com



Mme. Salomé Brun
Équipe communication
salome_brun@orange.fr



M. Goran Miletic
Comité permanent de la Conférence des OINGs
goran@goranmiletic.com

COMMUNIQUÉ

La réunion du 21 novembre s'est axée sur les questions liées à la **sûreté et à la sécurité des migrants et des réfugiés**.

La visite de travail de trois jours en Grèce du Comité des migrations de la Conférence des ONG internationales, l'une des institutions de base du Conseil de l'Europe, a débuté aujourd'hui par l'accueil du président du Comité, **Daniel Guéry**, et d'une délégation dans les locaux de l'organisation de la société civile grecque "*The Smile of the Child*". Le président de l'organisation, **Costas Yannopoulos**, et les membres du personnel ont accueilli la délégation, présenté les différents domaines d'action qu'elle entreprend depuis 27 ans (1995) en matière d'aide et de protection de l'enfance, et souligné le lien de tout cela avec les questions complexes du phénomène migratoire auxquelles la Grèce et l'Europe dans son ensemble sont confrontées. En réponse, le président du Comité a souligné l'importance de cette visite de travail comme une contribution significative pour renforcer le lien entre l'élaboration des politiques au Conseil de l'Europe, les préoccupations et l'expérience de terrain des organisations non gouvernementales à l'œuvre en Grèce.

À cette fin, un échange a eu lieu le premier jour de travail avec le UNHCR et l'OIM, suivi d'une table ronde à laquelle ont participé **17** ONGs liées à la migration, qui ont répondu à l'invitation du Comité et de son hôte, "*the Smile of the Child*". Au cours de ce dialogue, une attention particulière a été accordée aux questions d'accès des organisations de la société civile aux réfugiés et aux migrants et aux questions de sécurité et d'intégrité physique de ces derniers. Plus particulièrement :

- La question des pushbacks et de la violence aux frontières.
- Les violences de tout genre auxquelles sont confrontés les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile, en particulier dans les camps de privation de liberté.
- La situation des mineurs non accompagnés, et tout particulièrement le tournant charnier du passage à la majorité, restreignant automatiquement les droits de l'enfant concerné.
- Le non respect de leurs obligations par les autorités ainsi que le détournement des décisions de la CEDH.
- La difficulté d'accès aux camps : du fait de l'éloignement de ces derniers et des politiques restrictives grecques (obligation pour les ONGs d'inscription sur un registre national).
- L'importance de prendre en compte les questions d'intégration des migrants dans la société à un niveau plus significatif qu'actuellement et s'inspirant d'exemples de bonnes pratiques existantes.

Dans la matinée du mardi 22 novembre, une deuxième table ronde avec les ONG est prévue pour se concentrer sur l'éducation et les soins de santé pour les réfugiés et les migrants. Le reste du séjour de trois jours de la délégation du Comité sera consacré à la visite des projets d'intégration Helios à Athènes et à Thessalonique, proposés respectivement par le Conseil danois pour les réfugiés et Caritas, ainsi qu'à un projet d'intégration réussi de "*The Smile of the Child*" à Kavala pour les jeunes enfants migrants et réfugiés.

LES RENCONTRES DE LA JOURNÉE



UNHCR : Mme. Maria Clara Martin

OIM : M. Gianluca Rocco

Beaucoup d'ONGs Grecques se sont ensuite réunies, dans l'après-midi, pour discuter des questions de respect de la dignité des personnes migrantes, des réfugiés et demandeurs d'asile, ainsi que l'accès des ONGs à ces populations.

Ont ainsi participé à la discussion: Attica Mental Health PsychoSocial Support Technical Group; Boat Refugee Foundation; Caritas; Community House Damaris; DRC ; HIAS ; IRC ; INTERSOS ; MSF ; Network for Children's Rights ; Refugee Legal Support (RLS) ; Refugees Support AEGEAN (RSA) ; Safe Passage ; Solidarity Now; Solidarité Populaire de Grèce (ESAN) ; The Home Project ; The Smile of the Child.

RETOUR EN IMAGES

